

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

NOËL (suite et fin). —
 CHRONIQUE DIOCÉSAIN-
 NE : nominations ec-
 clésiastiques ; ordi-
 nations au grand sé-
 minaire, à l'église
 métropolitaine ; ré-
 ception du clergé du
 diocèse, par Mgr. de
 Montréal; dons pour
 le rachat des enfants
 infidèles. — Diocèse
 DE QUÉBEC : ordina-
 tions à la basilique ;
 service de *Requiem*



SOMMAIRE

pour les RR.PP. Fa-
 fard et Marchand. —
 BIBLIOGRAPHIE : M.
E. Picard, prêtre
 de Saint-Sulpice. —
 ORAISON FUNÈBRE DE
 S. EM. LE CARDINAL
 GUIBERT PRONONCÉE
 PAR MGR PERRAUD
 (suite). — LES SABOTS
 DE NOËL — TABLE DES
 MATIÈRES CONTENUES
 DANS LES VOLUMES VII
 ET VIII. — PRIONS POUR
 NOS MORTS.

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

2 Cents Une piastre par an, payable d'avance. 2 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
MM. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à **M. P. DUPUY**.
 Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

PRIERES DES QUARANTE HEURES.

DIMANCHE,	26	DÉC.	—Enfant-Jésus du Côteau St-Louis.
MARDI,	28	“	—Collège Saint-Laurent.
JEUDI,	30	“	—Asile Saint-Joseph.
SAMEDI,	1	JANVIER	—Noviciat de Saint-Viateur.

FETES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE,	26	DÉC.	—Vacat. S. ETIENNE, M., d. 2 cl., orn's rouges. <i>On annonce les fêtes de saint Jean et de la Circoncision, et Te Deum dans toutes les églises du diocèse.</i>
Lundi,	27	“	—S. JEAN, AP. ET EV., d. 2 cl., orn's blancs.
Mardi,	28	“	—SS. INNOCENTS, d. 2 cl., ornements violets.
Mercredi,	29	“	—S. Thomas, E. M., doub., orn's rouges.
Jeudi,	30	“	—Du Dim. dans l'Oct., sem., orn's blancs.
Vendredi,	31	“	—S. Sylvestre, P. C., doub., orn's blancs.
Samedi,	1	JANV.	—CIRCONCISION, d. 2 cl., (d'obl.), orn's blancs.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

ÉGLISE MÉTROPOLITAINE.—Dimanche 26, à 3½ heures, Vêpres et salut avec Te Deum.

Mercredi 29, à 7 heures, grand'messe pour les bienfaiteurs de l'archevêché.

Samedi 1er janvier, Mgr l'archevêque officiera pontificalement à la grand'messe.

Dimanche 26, Solennité des titulaires des églises paroissiales de Saint-Thomas, Saint-Jern et Sainte-Mélanie.

NOËL.

(suite et fin.)

APRÈS NOËL.

L'enfant que nous avons vu naître, grandit, et déjà un tyran s'effraie de sa naissance. Puis il se passe trente années sans qu'on n'entende plus parler de lui ; puis les foules commencent à s'étnouvoir, mais tout se termine par une exécution qui va tout finir, semble-t-il : l'enfant devenu homme est attaché sur une croix, où il expire entre deux voleurs ; les quelques disciples qui s'étaient groupés autour de lui s'enfuient ; seule reste debout au pied de la croix la mère infortunée de celui qui s'est donné pour Dieu. Tout est fini, semble-t-il.

Mais parcourons les siècles. Quels événements inexplicables ! Voici que ces disciples tremblants prêchent hautement Jésus crucifié et qu'ils donnent leur vie pour attester sa résurrection et sa divinité ; voici que les empereurs romains s'inquiètent et que, pendant trois cents ans, ils tuent, ils tuent par millions ces chrétiens, qui se multiplient sous les coups des bourreaux ; voici que la croix, l'instrument méprisé du plus ignominieux des supplices, brille au haut du Capitole, au-dessus des autels des faux dieux ; voici que le successeur de celui que Jésus avait établi pour le représenter sur la terre devient le roi de cette Rome où Pierre avait été crucifié la tête en bas ; voici que les peuples entrent en foule dans cette immense assemblée, dans cette Eglise qui a pris naissance à la crèche de Bethléem, et voici que la terre se couvre de temples magnifiques élevés en l'honneur de Jésus ; voici que les arts, les lettres, la poésie rendent hommage à ce même Jésus, et que la science, qui fait des progrès plus rapides que jamais, s'abaisse obéissante devant la croix, devenue le symbole du progrès, de la civilisation et de la liberté.

Et que sont devenues les sept faiblesses humaines si délaissées avant l'avènement du Christ ?

L'enfant est maintenant l'objet des plus tendres sollicitudes ; centre de chaque famille, il est aussi comme le centre de la société. Pour lui les crèches, les asiles, les écoles, les collèges ; pour lui toutes les attentions de la plus délicate charité. Jésus a été enfant ; dans l'enfant, c'est Jésus que voit la foi chrétienne, la seule qui réalise l'axiome antique qu'à l'enfance est dû le plus grand respect.

La femme, relevée par les vertus de la Vierge-Mère, a repris sa place au foyer domestique, dont elle est la reine : elle est devenue l'objet de tous les respects ; fille, sœur, épouse, mère, vierge consacrée à Dieu et au soulagement de toutes les misères humaines, elle est la vie de la société moderne, elle le sera tant qu'elle saura conserver cette belle couronne de chasteté et d'honneur que le christianisme a placée sur son front.

Le vieillard, avec sa couronne de cheveux blancs, est aussi devenu roi. Riche, il est entouré du respect de tous ; pauvre, il voit s'élever pour lui des palais, et les épouses du Christ, nées dans les conditions les plus élevées, s'empressent autour de lui pour panser ses plaies, pour adoucir ses misères, pour faire luire sur ses derniers jours les vivifiants rayons de la plus délicate tendresse et de la plus douce religion.

Le pauvre, tous s'occupent de lui : dans le monde, dans le cloître, partout où il y a un chrétien, où il y a un prêtre de Jésus-Christ, où il y a une religieuse, le pauvre a un ami. Jésus-Christ a été pauvre, Jésus-Christ a dit que tout ce qu'on fait au pauvre on le fait à lui-même, et le pauvre est l'objet de toutes les sollicitudes. Nous ne parlons pas de l'esclave : il n'y en a plus ; le christianisme a fait disparaître cette plaie hideuse qui rongait la société antique.

Quant à l'ignorance, on le sait, elle est combattue avec toutes les forces dont dispose la société chrétienne : le catéchisme et l'école qui a gardé le catéchisme font des enfants chrétiens, des savants supérieurs aux philosophes de l'antiquité, et c'est au soleil du christianisme que toutes les sciences ont fait les merveilleux progrès qui étonnent ceux mêmes qui en sont les instruments.

Le vice, hélas ! résiste toujours ; mais il n'est plus en honneur, mais il est renfermé dans de plus étroites limites, mais il y a toute une armée de prêtres, de religieuses, de religieux, d'hommes zélés et charitables qui le combattent sous toutes ses formes, qui en restreignent l'empire et qui l'empêchent de s'étendre comme cette lèpre hideuse de corruption et d'abrutissement qui infectait la société païenne.

AUJOURD'HUI.

La crèche de Jésus a donc vaincu le palais des Césars ; la faiblesse a triomphé de la force ; la Croix a renversé les aigles impériales.

Un tel changement, l'unique de ce genre que fasse connaître l'histoire, n'est pas un changement naturel. Si Jésus n'avait été qu'un simple enfant juif, si la Croix n'avait tenu suspendu qu'un vulgaire aventurier, on n'eût point vu une si extraordinaire révolution.

Aujourd'hui, voyez ce qui se passe :

Il y a plus de dix-huit cents ans que Jésus est né, et l'anniversaire de cette naissance ramène toujours avec lui les fêtes joyeuses. Les familles se réunissent, les enfants tressaillent, ce seul mot Noël abrégé d'*Emmanuel*, " Dieu avec nous " ; est comme un rayon de bonheur qui illumine les cœurs et les intelligences.

Autrefois, c'étaient les démons qui étaient avec les hommes et qui conduisaient les sociétés à la ruine ; aujourd'hui *Dieu est avec nous*, *Emmanuel*, et c'est pourquoi le joyeux Noël retentit partout comme un cri de triomphe et comme un cri d'espérance.

Le contraste seul entre le monde antique et le monde moderne,

—malgré les défaillances de notre temps, malgré les efforts de la franc-maçonnerie pour rétablir le paganisme, ses ignorances et ses corruptions,—est un témoignage en faveur de la divinité du christianisme et de Jésus, et c'est pourquoi ce cri de Noël est aussi un grand acte de foi, *Noël ! Noël !* Dieu est avec nous, Jésus-Christ est Dieu ! Et si Dieu est avec nous, qui sera contre nous ? A nous donc, chrétiens, la victoire est assurée ; les épreuves ne sont que la condition nécessaire de nouveaux triomphes : *Noël ! Noël !*

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, en date du 19 décembre 1886, ont été nommés :

M. E. J. Lafortune, vicaire à Contrecoeur ; M. G. Charette, vicaire à Lachine ; M. A. Lacasse, vicaire à Saint-Roch ; M. E. Desroches, vicaire à Saint-Valentin ; M. A. J. Lamarche, vicaire à Joliette ; M. J. Robillard, vicaire à Saint-Jacques de l'Achigan.

Ordinations au Grand Séminaire par Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, en date de samedi, 18 décembre 1886 :

Tonsure.—MM. J. Reid, *Montréal* ; J. E. Connelley, *Ogdensburg* ; E. Lafond, *Congrégation de Sainte-Croix*.

Ordres-mineurs.—MM. J. E. Chicoine, L. P. Desrochers, H. J. Gauthier *alias* Marsan-Lapierre, M. J. Roux, J. O. Duchesneau, J. B. Jobin, J. Lavallée. *Montréal* ; S. Arseneault, J. B. Choinière, P. Fichet, P. Jouvin, W. Kelley, T. Lynam, *Congrégation de Sainte-Croix* ; P. J. Long, *Burlington* ; J. J. McDonald, *Charlottetown* ; W. T. Donohue, H. E. Eckart, *Dubuque* ; B. W. Goossens, *Grands-Rapides* ; R. C. Brady, J. J. Hinchy, *Hamilton* ; O. W. Mahan, *Hartford* ; A. J. Carson, *Kingston* ; G. F. Marshall, *Manchester* ; J. S. Brady, G. F. Maguire, W. F. Sullivan, *Providence* ; L. J. Achin, *Springfield*.

Sous-Diaconal.—MM. J. E. Dupras, G. J. L. Forbes, H. A. Langevin, T. Nepveu. *Montréal* ; W. J. Futterer, *Alton* ; C. F. McKinnon, *Antigonish* ; T. F. X. Warning, *Dubuque* ; P. J. Kennedy, *Hartford* ; C. E. Goulet, *Ogdensburg* ; W. J. Holland, B. J. Kiernan, *Pontiac* ; J. O'Brien, *Portland* ; F. P. Sirois, *Rimouski* ; M. J. Cadieux, E. Chapdelaine, C. J. Fontaine, J. B. Houle, E. J. Senésac, *Saint-Hyacinthe* ; J. M. Kermey, *Springfield*.

Diaconal.—MM. J. P. Forest, D. P. Picotte, C. J. Tessier, *Montréal* ; P. M. Dugast, S. V., Père Jean-Marie, *Trappiste*, A. Beaton, *Antigonish* ; G. D. Sander, J. C. York, *Brooklyn* ; T. M. Donahue, *Burlington* ; P. T. Ryan, *Pontiac* ; W. J. Browne, *Saint-Georges (Préfecture)* ; J. J. Curran, *Scranton*.

Prétrise.—MM. J. E. Bourassa, C. A. Laforce, A. J. Lamarche, J. Robillard, J. S. St Jean, E. J. Lafortune, H. A. Marsolais, C. W.

Martin, *Montréal* ; E. Caron, *Saint-Hyacinthe* ; Père Pierre-Marie, *Trappiste* ; A. Crevier, T. Collins, E. Guertin, E. Legault, A. Massé, *Congrégation de Sainte-Croix* ; J. V. Martin, *Alton* ; J. W. Hauptmann, *Brooklyn* ; J. Turcotte, *Burlington* ; T. O'Mahoney, *Dubuque* ; E. J. Broderick, J. W. Cunningham, J. C. Lynch, *Hartford* ; J. T. Aylward, *London* ; T. J. Fitzpatrick, *Providence* ; J. J. Farrell, *Scranton* ; J. F. Fagan et P. F. Hafey, *Springfield*.

A l'église métropolitaine, dimanche, le 19 décembre 1886 :

Diaconat.—M. C. E. Goulet, *Ogdensburg*.

Mardi, le 21 décembre 1886 :

Ordres-moindres.—M. G. Morill, *Montréal*.

Prêtrise.—M. C. E. Goulet, *Ogdensburg*.

Sa Grandeur Mgr de Montréal recevra, vendredi 31, à dix heures a. m., à l'archevêché, les membres du clergé du diocèse à l'occasion du nouvel an.

M. l'abbé Daniel SS., a reçu pour le rachat des enfants in fidèles :
200 piastres de Mgr Lynch, archevêque de Toronto.
250 piastres d'un bienfaiteur de l'état de Michigan.

Les journaux d'Ottawa annoncent que des médailles de la Confédération ont été décernées à Sir R. G. W. Herbert, permanent sous-secrétaire d'Etat pour les colonies ; Honorable Cavendish Byle, secrétaire colonial des îles Bermudes ; M. J. Gordon Brown, autrefois éditeur du *Globe* de Toronto et l'abbé Tanguay, auteur du *Dictionnaire Généalogique des familles Canadiennes-Française*.

La lettre suivante accompagnait la médaille qu'a reçue M. l'abbé Tanguay :

Ottawa, 20 septembre 1886.

Monsieur l'abbé,

J'ai l'honneur de vous transmettre, en vous priant de l'accepter, un exemplaire de la médaille frappée, il y a quelques années, par ordre du gouvernement du Canada, en commémoration de la confédération des différentes provinces de l'Amérique du Nord.

Il m'est sincèrement agréable d'avoir une occasion comme celle-ci pour vous donner une preuve de mon appréciation personnelle des longs et constants travaux de celui qui, par ses œuvres a rendu des services, considérables non seulement à ceux de sa race, mais à la nationalité canadienne en général.

Mon ardent désir est que vous viviez encore longtemps pour pouvoir poursuivre les recherches historiques que vous avez entreprises avec tant de bonheur.

J'ai l'honneur d'être, monsieur l'abbé, votre obéissant serviteur,

J. A. CHAPLEAU, secrétaire d'Etat.

Révd D. TANGUAY, Ottawa.

Cette médaille, juste récompense des laborieuses recherches et des patriotiques travaux du savant abbé, est une distinction d'autant plus flatteuse, qu'en dehors des autorités religieuses et politiques, elle n'a été jusqu'ici que très rarement décernée.

Tous les nombreux appréciateurs des mérites de M. l'abbé Tanguay se joindront certainement à nous pour le féliciter,

Diocèse de Québec.—Son Eminence le cardinal Taschereau a fait, le 18, à la basilique les ordinations suivantes :

Diaconat.— Louis-Albert Rousseau ; Alfred-A. Castonguay et Joseph E. R. Levasseur, de Québec ; Guillaume-A. Lyonnais, d'Ottawa.

Tonsure.—Léger Pérusse, de Québec ; Jean-Daniel Bernier, de Sherbrooke.

Lundi matin, une messe de *Requiem* a été chantée à l'église Saint-Roch de Québec, pour le repos de l'âme des pères Fafard et Marchand, mis à mort par les sauvages pendant les troubles du Nord-Ouest.

Bibliographie.—M. E. PICARD, prêtre de Saint-Sulpice. Imprimeurs-éditeurs, Eusèbe Senécal et fils.

Nous avons lu avec un vif intérêt cette brochure qui, sous un petit format, contient les faits principaux de la vie de cet excellent prêtre qui a mérité d'être appelé le Saint-Vincent de Paul de Montréal.

Son zèle d'apôtre, sa charité, son dévouement absolu aux pauvres sont mis parfaitement en lumière par l'auteur qui a également fait connaître les œuvres pieuses auxquelles M. E. Picard a attaché son nom.

Nous espérons que bientôt l'auteur de cet opuscule nous donnera une vie détaillée de ce Sulpicien dont le souvenir vivra éternellement parmi ceux qu'il a tant aimés.

ORAISON FUNEBRE DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL GUIBERT.

(Suite).

On ne pouvait plus s'y méprendre et si la lutte s'engageait, c'était bien sur le terrain réservé de la conscience et de la liberté religieuse, de leurs droits inaliénables, et de l'obligation qui nous était imposée de les défendre, sous peine de forfaire à tous nos devoirs.

Un des services les plus importants rendus par le cardinal Guibert à son temps et à son pays aura été de mettre dans une saisissante lumière ce point fondamental de l'histoire contemporaine.

Ses trois lettres de 1877 à M. Dufaure, alors garde des sceaux ; ses Mémoires aux sénateurs et aux députés sur les projets de loi relatifs à l'enseignement ; les divers écrits auxquels donnèrent lieu de sa part, en 1880, les décrets rendus contre les congrégations ; ses protestations si douloureusement motivées par la laïcisation des hôpitaux de Paris, par la désaffectation de l'église Sainte-Genève (1), et par d'autres mesures hostiles soit à l'exercice du

(1) Ces mots (*laïcisation, désaffectation*) ne sont pas français. On est cependant obligé de s'en servir depuis quelques années pour exprimer un ordre de faits où la justice et la raison ne sont pas mieux traitées que la langue nationale.

saint ministère, soit à la liberté des consciences catholiques (1) ; enfin sa lettre du 30 mars 1886 au chef de l'Etat, dictée trois mois avant sa mort, et qui devait être comme le testament suprême de sa foi et de son patriotisme : tout cela constitue un monument magnifique d'apologétique et d'éloquence pastorale pour la défense de la religion.

Pas un mot dans ces pages n'est abandonné aux emportements de la passion. L'indignation s'y fait sentir plutôt qu'elle n'est exprimée. C'est toujours, partout, uniquement l'évêque qui parle le langage des vérités éternelles, à propos des épreuves et des vicissitudes du temps. Sa pensée, qui "trouve sa sérénité dans sa hauteur (2)", plane au-dessus des querelles des partis. Elle se meut à l'aise dans les horizons immenses de la justice, de l'honneur, de la vraie et saine liberté. Fort de son désintéressement, s'il a des paroles sévères pour flétrir les attentats qui compromettent le salut des âmes, il ne s'abaisse jamais ni aux attaques personnelles, ni aux discussions de l'ordre humain et politique sur les institutions ou sur la forme du gouvernement (3).

Aucune de ces protestations, je le sais, n'a été capable de prévenir ou d'arrêter dans leur évolution logique les mesures hostiles aux droits et aux sentiments religieux de la majorité des Français.

Elles n'ont sauvé ni la liberté de l'enseignement supérieur, presque aussitôt retirée que donnée, ni la liberté plus nécessaire encore de l'enseignement primaire, emportée dans cette tempête de laïcisation à outrance, qui enlève à beaucoup de familles, dans les villes et surtout dans les campagnes, le choix des maîtres auxquels elles préfèrent confier leurs enfants (4). Elles n'ont pas davantage réussi à faire respecter la liberté de l'association religieuse, ni même la conscience des pauvres malades des hôpitaux, privés des secours de la religion, ou obligés, pour les obtenir à des formalités qui, dans la plupart des cas, rendent leur liberté trop souvent illusoire.

Heureusement, ni Dieu, ni les honnêtes gens, ni la postérité ne mesureront au succès immédiatement obtenu la valeur de ces actes et de ces écrits épiscopaux. Quand la foi de Dieu nous fait

(1) Par exemple, la suppression de l'aumônerie militaire en temps de paix et la menace d'assujettir les séminaristes au service des armes.

(2) Bossuet. Or. fun. du prince de Condé.

(3) Un texte de la sainte Ecriture exprime très bien l'idée inspiratrice qui a dicté au cardinal toutes ces revendications si fermes et si mesurées. C'est la parole de Jephthé au roi des Ammonites : *Igitur non ego pecco in te, sed tu contra me injuste agis, indicens mihi bella non justa. Judicet Dominus arbiter hujus diei inter Israel et inter filios Ammon* (Jud., xi, 27).

(4) La nouvelle loi sur l'instruction primaire enregistrée au *Journal officiel* le 31 octobre 1886, établit pour toute la France le régime forcé de la laïcisation des écoles publiques. Un député a eu la franchise de le dire : "Le nouvel acte législatif se résume en ceci : "les catholiques hors la loi. " Telle devait être la conclusion logique de la fameuse formule du discours de Romans, à laquelle il a été fait allusion plus haut ; "Le cléricalisme, voilà l'ennemi."

une obligation de lutter contre l'injustice, il ne nous est pas commandé de réussir. Mais en dépit même de nos échecs il nous est ordonné de travailler sans relâche et de combattre sans découragement. *Erue eos qui ducuntur ad mortem, et qui trahuntur ad interitum, liberare ne cesses* (1), parce que, suivant le langage tenu par Mgr Guibert à un ministre de l'Empire, et dont nous serions bien malheureux de ne pouvoir plus supporter la noble fierté : " La France ne veut pas, pour présider chez elle à l'exercice de la religion, un clergé sans dignité et sans cœur (2). "

A un autre titre, ces documents mémorables survivront aux circonstances qui les ont provoqués. Sans avoir jamais affecté de prétentions à la littérature, le cardinal était un écrivain. Son premier mandement, publié en 1842, avait attiré l'attention et mérité les éloges d'un ministre de l'époque, fort compétent lui-même en matière de belles-lettres et de style. Faites sous la direction d'un seul maître, sans l'émulation des écoles publiques, les études élémentaires de Mgr Guibert avaient pu manquer d'étendue et de variétés. Mais il avait appris à apprendre, ce qui est beaucoup. Les modèles des deux antiquités, qu'il avait fréquentés par les lectures de sa jeunesse, avaient développé chez lui un goût instinctif de vérité et de sobriété dans la forme, tout à fait en harmonie avec les qualités naturelles de son esprit. De bonne heure, sa préférence marquée avait été pour les auteurs français du dix-septième siècle. Il aimait à raconter comment, à Viviers, pendant les mois d'hiver, il lisait et relisait Bossuet. A son insu, il s'imprégnait de sa méthode et de son génie littéraire. Aussi, lorsqu'il composait, il était inexorable à lui-même, et n'avait de repos qu'après avoir trouvé l'expression propre, le mot juste. Il apprenait ainsi l'art de parler " un français plein, substantiel, toujours dans le sens de la racine et de l'analogie (3) "

Dès sa jeunesse, d'ailleurs, il s'était fait remarquer par un amour des livres (4) qui ne le quitta plus. On peut dire qu'il fai-

(1) *Prov.*, xxiv, 2.

(2) Lettre à M. Rouland, 25 avril 1861. (*Œuvres*, t. II, 460.)

(3) Sainte-Beuve, sur Bossuet, écrivain. *Nouveaux lundis*, II, p. 349. Comment n'aurait-il pas bien écrit notre langue, celui qui la recommandait à l'attention et à l'étude du clergé en des termes dont s'honorerait la plume d'un maître ? " La langue française est la plus belle des langues modernes. Quelle clarté dans l'expression ! Quelle noble simplicité dans les tournures ! Quelle aptitude à rendre ce qu'il y a de plus insaisissable dans la pensée ! Elle semble être l'instrument naturel du spiritualisme chrétien, dont elle est, du reste, en grande partie, l'ouvrage inventé ou façonné pour les besoins de ses conceptions. Elle porte un cachet qui lui est propre de droiture et de sincérité. Elle est la langue *franche* par excellence, et l'on ne peut, sans faire violence à sa nature, s'en servir pour déguiser la pensée. Elle semble née du génie chrétien, nous dirions presque du texte de l'Évangile, dont elle reproduit bien souvent le tour, le caractère, et nous ne savons quoi de sage, de calme et de tempéré qui n'appartient qu'au texte sacré. " (Lettre au clergé de Viviers, 2 octobre 1851. *Œuvres*, t. II, p. 307.)

(4) Voir aux pièces-justificatives, n. V.

sait d'eux la société de choix avec laquelle il aimait à vivre toutes les fois que ses devoirs d'état lui en laissent le loisir. Il a révélé à cet égard le secret de ses habitudes et de ses goûts dans une belle page que je voudrais recommander à la plus sérieuse attention de tous nos frères dans le sacerdoce :

“ Puissent les membres du clergé, disait-il en 1857, comprendre tout ce qu'il y a de douceur et de charme dans le commerce intime avec les livres ! Le prêtre qui veut remplir en ce monde la grande mission qu'il a reçue de Dieu et de l'Eglise fait deux parts de sa vie. Il en donne la moitié aux hommes vivants pour les ramener à Dieu et consacre l'autre moitié aux entretiens avec ceux qui ne sont plus, mais qui vivent toujours dans les œuvres immortelles qu'ils nous ont laissées (1). ”

N'y aurait-il pas lieu de saisir ici et de mettre en relief un trait de ressemblance entre deux hommes qu'on a plus d'une fois, depuis huit ans, rapprochés l'un de l'autre à cause du parfait accord de leurs idées, de leurs sentiments, de leur conduite au milieu des difficultés de l'époque actuelle ? Il s'agit, vous l'avez deviné, de l'archevêque de Pérouse, à qui le cardinal Guibert fut si heureux de donner son suffrage dans le conclave de 1878 d'où l'Esprit Saint fit sortir l'élection de Léon XIII.

Tous deux n'ont-ils pas été formés à l'école de cette sagesse d'en haut, dont l'apôtre saint Jacques nous dit qu'elle est essentiellement “ pacifique, persuasive, miséricordieuse (2) ”, et qui, loin de dédaigner les ressources de la raison et des autres facultés naturelles, excelle à s'en servir pour mieux accréditer la prédication de l'Evangile, mais ne cesse pas de les féconder par la prière, par la lecture des saintes Ecritures, par la méditation continuelle des pensées et des œuvres des grands génies qui ont honoré l'Eglise et les lettres.

Homme de l'éternité, Léon XIII appuie aux principes qui ne changent pas, et au roc immuable de la vérité divine, les enseignements et les avertissements prodigués par son zèle infatigable aux fidèles, aux pasteurs, aux peuples, aux gouvernements.

Homme de son siècle, versé dans tous les secrets de la science pratique de traiter avec les sociétés, philosophe et littérateur consommé, il séduit par la hauteur de ses vues et l'élevation de son langage ceux mêmes qu'il ne peut encore convaincre. Lui aussi, dans sa solitude du Vatican, fait deux parts de ses heures si laborieusement employées. L'une appartient à ses relations obligées avec les vivants. Chaque jour, ils viennent de tous les points de l'horizon pour traiter des affaires du royaume de Dieu avec le pasteur préposé à la ville de Rome et au monde *urbi et orbi*. L'autre, il la réserve au commerce de l'esprit avec ces morts immortels dont la pensée est toujours vivante, et il en sort plus capable de

(1) *Œuvres*, t. II, p. 24.

(2) *Quæ desursum est sapientia est pacifica, modesta, suadibilis, plena misericordia* (Ep. cath. B. Jac. ap. iii, 17.)

poursuivre, au milieu des ténèbres et des tempêtes amoncelées par les passions, sa mission de lumière, de justice et de paix.

Tous deux enfin, et le pape et l'archevêque, intrépides dans la revendication des droits sacrés dont ils ont la garde, ont toujours été par la dignité de leur attitude le modèle de ceux qui sont appelés à l'honneur de défendre la cause de l'Église ; et, vrais disciples du maître, ils n'ont jamais hésité à réprimander et à réprimer le zèle amer de ceux qui, pour avoir raison de leurs contradicteurs, feraient volontiers descendre sur eux le feu du ciel (1).

“ Savez-vous, me demandait un jour le cardinal avec cette lenteur cadencée et ce rythme méridional dont se souviennent tous ceux qui l'ont entendu, savez-vous pourquoi les violents ne sont pas aptes au gouvernement, consultez l'étymologie ; elle vous le dira. Les Romains, dont le génie n'excella pas moins dans l'administration que dans la conquête, employaient le mot *moderari* pour exprimer l'idée de gouverner, tant il est vrai que la mesure, la possession de soi-même, la pondération, sont des qualités indispensables aux hommes chargés de conduire les autres. ” Quoi d'étonnant, si le Pape à qui ont été départis pour régir l'Église en des temps difficiles tant de courage et de sagesse, de patience et de charité, a particulièrement estimé et aimé le vieil évêque dans lequel il retrouvait l'image fidèle de ses dispositions et de ses qualités personnelles ?

Ainsi mûrissait dans l'âme du vénéré cardinal, à travers les épreuves de la vie et dans les labeurs d'un ministère toujours plus pénible, une vertu dont l'éclat datait de sa jeunesse. L'expérience des hommes et des choses ajoutait sans cesse quelque nouvelle lumière à la sagesse de son esprit, mais sans rien diminuer de sa fermeté et de sa vigueur. Plus les années s'accumulaient sur sa tête, plus devenait vraie la parole qu'un homme politique avait dite de lui vers le commencement de sa carrière épiscopale : “ C'est un évêque des anciens jours. Si nous voulions l'empêcher de parler, nous en ferions un martyr. ” Mais ce qui grandissait non moins visiblement en lui, grâce à son union toujours plus intime avec Dieu, c'était la bonté. A une intelligence élevée et ouverte, à un caractère énergique et persévérant, Dieu avait ajouté, sous un extérieur rigide, le don d'un cœur chaud, aimant, expansif.

Elles ne l'oublieront jamais, j'en suis sûr, ces chrétiennes populations du Vivarais à qui, pendant le choléra de 1854, au péril même de sa vie, le dévot pontife alla prodiguer, avec d'abondantes aumônes, des trésors d'affection et de consolation.

Il s'en souviendra toujours, je l'espère, le peuple de Paris, au nom de tant de pauvres connus et inconnus, dont votre archevêque a pu dire dans son testament, écrit en face de la mort et des jugements de Dieu “ qu'il les avait aimés comme sa famille. ”

(1) S. Luc, ix. 54, 55. “ Eloignons toujours la violence de nos actes et l'amertume de nos lèvres... Le monde appartient à celui qui l'aimera le plus. ” (Tours. Lettre pastorale du 15 août 1857. T. H., p. 17 et 18).

Mais, en dehors de ce que l'on pourrait appeler les manifestations officielles de la charité imposées à tout évêque soucieux d'être fidèle aux serments de sa consécration, il y avait encore chez le cardinal Guibert des sources cachées de tendresse qui s'épanchaient abondamment sur les siens. Combien il m'a été doux d'en recueillir les précieux témoignages, soit dans sa correspondance avec les Oblats, et en particulier avec Mgr de Mazenod (1) ; soit à Paris, de la part des prêtres qui ont eu le bonheur de vivre avec lui ; soit enfin en Provence, du côté de ses parents.

Ceux-ci étaient restés pauvres ; il n'en rougissait pas et il les comprenait au nombre de ceux qui avaient droit à son assistance. Néanmoins, il ne voulut jamais ni les faire sortir de leur modeste condition, ni leur permettre de se prévaloir, pour s'avancer dans le monde, des hautes situations auxquelles la Providence l'avait appelé. Il entretenait avec eux une correspondance régulière, tout en la subordonnant aux exigences de ses devoirs d'état. Une pieuse confiance, dont je demeure profondément touché, m'a permis d'être initié aux cordiales effusions du fils, avec la mère, du frère avec les sœurs, de l'oncle avec un neveu encouragé et aidé par lui à suivre la carrière judiciaire, où il servirait encore son pays sans les événements qui condamnaient naguère à une retraite prématurée tant de dignes magistrats (2).

On voit également dans cette correspondance de famille avec quel calme, quelle sérénité, quelle possession de lui-même l'énergique vieillard s'acheminait vers le terme de son pèlerinage terrestre. Ces pages de confidences intimes expriment tout à la fois une reconnaissance profonde envers la Providence qui avait si visiblement présidé à toutes les phases de sa longue existence et une paisible soumission à l'arrêt final auquel il n'avait cessé de se préparer.

(à suivre)

(1) La volumineuse correspondance de Mgr Guibert avec Mgr de Mazenod, gardée dans les archives des Oblats, a été mise à ma disposition par le T. R. Père Fabre, supérieur général, avec un empressement dont je ne saurais trop le remercier. Comme spécimen de la tendresse de cœur de Mgr Guibert à l'endroit de son père spirituel, on peut lire la lettre placée aux pièces justificatives n° VI.

(2) Il gardait un certain temps sur son bureau des lettres de ses parents et il aimait à les relire. Il y répondait en termes pleins d'affection. Il s'intéressait à tous les incidents de leur vie et faisait entièrement siennes leurs joies et leurs douleurs. Une de ses dernières lettres, écrite quelques semaines avant sa mort, renferme les conseils les plus paternels à l'adresse d'un jeune enfant, son petit neveu et son filleul, qui avait reçu au baptême le nom de Joseph, et sur qui les bénédictions de son grand-oncle et parrain demeureront un gage de sagesse, de vertu et de bonheur.

LES SABOTS DE NOËL.

“ Comment faire !... ” disait la jeune femme en s'en retournant toute pensive.

Depuis que la comtesse visitait Jeanne, c'était toujours la parole qu'elle prononçait en la quittant. Chez les autres, elle se sentait comme enveloppée de bénédictions ; on voyait sur son charmant visage comme le reflet du bonheur qu'elle avait donné.

“ Tu as été voir tes pauvres, disait son mari en souriant.

— Qui te l'a dit ?

— Je vois leur joie dans tes yeux. ”

Mais quand elle revenait de chez Jeanne, elle n'en rapportait qu'amertume et tristesse.

“ Laisse donc ces gens là, disait le comte, ce sont des orgueilleux !

— Eh bien ! non, je sens que je ne les abandonnerai pas. ”

C'était Jeanne... Jeanne-des-Haleurs, comme on l'appelait dans le quartier, la meilleure ouvrière, la plus habile brodeuse au plumetis ; active, laborieuse, levée bien avant l'aube, et couchée... couchée on ne savait quand ! car, alors que tout était éteint dans la rue, on voyait sa lumière briller encore à la vitre.

Tant que son mari avait travaillé, elle avait été heureuse, elle était bonne. Mais, depuis que le pauvre homme avait eu “ son accident ”, peu à peu la misère était venue.

A partir de ce jour, ç'avait été fini. Brusquement, Jeanne avait changé. Ecrasée de besogne et de chagrins, sa physionomie avait pris une expression fatiguée et violente. Elle travaillait sans relâche, défendait la vie de ses enfants comme une louve, et quand le pain manquait dans la maison, elle allait et venait follement à travers la chambre, pendant que son mari la regardait de cet air hébété que donne l'habitude de la souffrance.

“ Est-on malheureux d'être malheureux ! répétait-il toujours.

On a trop pour mourir, on n'a pas assez pour vivre. ”

Chose triste à dire : loin d'être reconnaissante à ceux qui la soulageaient, Jeanne n'éprouvait qu'un sentiment de défiance et de honte. C'est qu'avec le malheur, les théories de son père lui étaient revenues en mémoire ; de son père, ouvrier ciseleur, socialiste et athée.

“ Elle va bientôt me parler du curé, ” pensait Jeanne dès qu'une dame de charité pénétrait dans sa demeure.

Quelquefois, en effet, on lui en parlait en remettant le morceau de pain qui manquait à la maison ; ce qui faisait à Jeanne l'effet d'une rançon.

Mais la comtesse avait un principe, ou plutôt un instinct : c'était de ne rien demander aux malheureux qu'elle soulageait. Par ses manières, ses paroles, par ce je ne sais quoi qui émanait d'elle, elle tâchait d'inspirer ce que les autres semblaient imposer, et c'était Dieu seul qu'elle fatiguait de ses supplications.

“ C’est drôle qu’elle ne m’ait pas encore récité ses litanies ! ” pensait Jeanne.

— Tu vois bien qu’elle vaut mieux que les autres, reprenait son mari.

— Bah ! elle va bientôt me lâcher ! Ça ne dure pas longtemps, ces grandes dames !

Et elle comptait sur ses doigts combien chacune d’elles avait persévéré. La vérité nous oblige à dire que quand Jeanne faisait ce calcul, elle n’arrivait jamais à un grand chiffre. Depuis cette interminable maladie, elle avait passé par bien des mains ; ce qui fait qu’elle avait maintenant ce suprême malheur du pauvre : elle commençait à être connue.

“ Je m’étonne comme elle dure ! ” disait Jeanne en voyant toujours revenir la comtesse.

Devant cette ineffable bonté, parfois il venait à Jeanne des moments d’attendrissement. Un jour surtout, son regard avait paru s’adoucir.

C’était le 2 novembre, à la fête des Morts. Quand la comtesse était arrivée, un vase de fleur à la main, disant : “ Allez porter cela sur la tombe de votre père ; moi, je vais garder les enfants ”, il lui avait semblé qu’une larme avait mouillé les paupières de Jeanne, ces paupières toujours arides. Mais cette larme s’était vite séchée.

“ C’est pour rester avec mon homme, s’était elle dit ; c’est pour l’endoctriner, je connais son idée. ”

Aujourd’hui, on était à la veille de Noël... Noël qui dans ces provinces est la grande fête de l’année, la fête tant attendue des enfants ! Depuis huit jours, Jeanne ne pensait à autre chose ; elle brodait avec fièvre, avec furie.

Pour celui qui la voyait, il y avait un contraste singulier entre l’activité farouche de l’ouvrière et la marche lente de l’ouvrage.

“ Je n’aurai jamais fini, pensait-elle. Allons, ce sera un Noël comme l’an dernier. ”

Il faut dire qu’avant de se coucher, les deux petits enfants avaient mis leurs sabots dans l’âtre. Avec cette confiance que rien ne décourage, ils avaient passé un long temps à dresser ces sabots contre la plaque de la cheminée, les changeant de côté, se disputant pour ce qu’ils croyaient le meilleur endroit. “ Le bon Jésus devait descendre d’abord par ici... C’était là où il poserait le premier cadeau... ”

A un moment, comme la bise de décembre faisait grand bruit, les enfants s’étaient agenouillés les mains jointes, les yeux fermés, la bouche ouverte comme en extase... Puis, n’entendant rien venir, ils s’étaient avancés pour regarder dans le tuyau de la cheminée : “ Si nous attendi ons pour voir comme il descend ? ”

La mère dévorant ses larmes, avait eu toutes les peines du monde à les faire coucher. Enfin, ils étaient montés dans leur petit lit, avaient jασé quelque temps ; on les avait entendus se dis-

puter, faire des échanges : “ Je te prêterai ma poupée... —tu n'ie prêteras ton pantin...

—Mais dormez donc, répéta la mère d'une voix étouffée.

—Maman, quand le petit Noël viendra, tu nous appelleras, pas vrai ?

—Oui, oui, mais dormez d'abord.

Maintenant, le gazouillement était éteint. Ils reposaient dans les bras l'un de l'autre, leurs cheveux se touchaient, leur haleine se mêlait. Tout en travaillant, la mère regardait ces deux têtes blondes qu'éclairait un vague sourire. Puis, son regard glissait du lit au fond de l'âtre, et quand elle apercevait les deux petits sabots, l'aiguille courait plus fiévreusement que jamais.

Enfin, voilà la dernière fleur de la broderie achevée. Jeanne saisit son châle, court au magasin... il est temps encore !

Dès le tournant de la rue, elle aperçoit la devanture ouverte, l'étalage éblouissant de lumière, avec les commis qui vont et viennent... Elle entre essoufflée et radieuse... On l'arrête d'un geste : il est trop tard !

Le patron est bien là, le caissier aussi, tous les employés ; mais ce n'est plus l'heure où l'on reçoit l'ouvrage : demain est grande fête, qu'elle repasse le jour d'après.

“ Cela m'aurait pourtant rendu grand service, dit Jeanne d'une voix étranglée. ”

Comme on est très affairé, on ne l'écoute même pas. Elle sort à pas lents, reste contre la porte, veut rentrer... puis, reprenant machinalement sa route, s'arrête devant un bazar tout rempli de jouets.

“ Treize sous, treize sous ! crie l'homme ; toute la boutique à treize sous ! Voyez, Messieurs, voyez les jolis arbres de Noël ! ”

Pendant que le marchand a le dos tourné, Jeanne prend un pantin, l'examine, jette un coup d'œil à la dérobée, fait quelques pas, puis, après un instant d'hésitation fiévreuse, rejette le pantin et se remet précipitamment en route.

Elle fut comme épouvantée d'elle-même ! Elle, Jeanne, l'honnête Jeanne, qui n'a jamais volé pour donner un morceau de pain à ses enfants, elle allait se faire voleuse pour leur rapporter un jouet !

“ Te voilà déjà ? dit le mari.

— Oui, me voilà. ”

Elle s'assied, développe son ouvrage et dit simplement : “ Trop tard ! ”

En ce moment les cloches de Noël se mettent à sonner joyeusement matines. D'abord, l'église prochaine, puis les autres... Tout en écoutant, l'homme a les yeux fixés dans l'âtre. Jeanne ne voudrait pas regarder ; mais elle tourne la tête malgré elle.

Les deux petits sabots sont toujours là, debout ; il semble à Jeanne qu'ils parlent, qu'ils supplient. Elle voit le réveil des enfants ; elle les voit bondissant de leur lit, courant à la cheminée,

fouillant leurs petites mains jusqu'au fond des sabots, et alors, ne pouvant croire que le bon Dieu de Noël les ait oubliés, furetant dans les cendres comme ils avaient fait l'année précédente.

Elle les voit se retournant vers leur mère : " Rien !... " Et le père, la tête dans ses mains, murmurant son mot éternel : " Est-on malheureux d'être malheureux ! "

Elle voit cette triste journée, journée de fête pour tous : les deux petits à la fenêtre, regardant passer les autres enfants avec leurs jouets.

Et pendant qu'elle voit tout cela, les cloches se répondent d'un bout à l'autre de la ville.

" Ah ! mon Dieu ! mon Dieu ! s'écrie-t-elle, et dire qu'il y a des gens qui croient à la Providence ! "

Tout à coup on frappe à la porte. Une ombre apparaît : c'est la comtesse. Elle entre vivement, fait un signe à Jeanne, va droit au berceau, embarasse les enfants :

" Oh ! les amours, les amours, " dit-elle...

Puis, ouvrant son panier, elle s'agenouille devant la cheminée :

" Laissez-moi, laissez-moi faire. "

Elle met un pantin dans un sabot, une poupée dans l'autre, des bonbons tout autour. Et refermant vivement son sac, elle rabat son voile et dit gaiement :

" Je me sauve, car il faut que j'aie à arranger mes petits sabots à moi. "

Déjà elle a mis la main sur le loquet de la porte, quand elle entend un cri étouffé... C'est Jeanne qui, après avoir regardé cette scène sans prononcer une parole, et comme sans comprendre, éclate tout à coup en sanglots et se précipite dans les bras de la comtesse. Les larmes amoncelées depuis des années trouvant enfin une issue, coulent à flots.

" Mes petits, mes pauvres petits ! " s'écria-t-elle.

Le dimanche suivant, les enfants de Jeanne allaient à l'église avec les enfants de la comtesse.

" C'est étrange, disait le mari : depuis six mois que tu soutiens ces gens-là, ils ne t'ont jamais montré la moindre reconnaissance, et voilà maintenant que pour un misérable pantin...

— Eh oui, mon ami ! tant que je leur ai payé la nourriture, ils ont cru que je venais simplement pour les empêcher de mourir de faim ; et c'est seulement le jour où je leur ai porté un polichinelle qu'ils ont compris enfin que je les aimais. "

TABLE DES MATIERES CONTENUES DANS LE VIIe VOLUME.

A

Adresse à Sa Grandeur Mgr de Montréal, 3.—Abonnés (à nos), 7.—Allocution de Mgr Grandin, 69.—Archevêque (l') de Posen, 193.—Allez à St Joseph, 206.—*Ave, Maria purissima*, 238.—Assassinat de l'évêque de Madrid, 414.—Adresse des deux chambres législatives de Québec à S. Em. le cardinal Taschereau et réponse de Son Eminence, 471.

B

Basilique de Saint-Pierre à Rome, 12 ; 55 ; 73.—Bibliographie : Histoire de M. de Maisonneuve par M. P. Rousseau SS., 31 ; brochure sur le jubilé, 308.—Bien (le) fait par les pauvres, 178.—Bienfaits de la tempérance, 430.

C

Circulaires de Sa Grandeur Mgr de Montréal, 6 ; 25 ; 87 ; 145 ; de M. Maréchal, V.-G., 486.—Chant (le) de l'Eglise, 16 ; 57 ; 96 ; 135 ; 177 ; 218 ; 257 ; 317 ; 395 ; 497.—Conte de Noël, 19 ; 59.—Coup d'œil sur la Congrégation des Oblats, 156 ; 174 ; 195 ; 216.—Catacombes (les) et l'Eucharistie, 165 ; 213 ; 272 ; 293.—Cendres (les), 188.—Communion pascalle, 190.—Catholiques (les) en Danemark, 214.—Ce que coûte un billet de confession, 219.—Cardinal (un) canadien, 226.—Celui qui m'aime me suit, 259.—Cérémonie à Saint-Cuthbert, 286.—Condamnation d'un livre de M. des Houx, 325.—Conciles (les) de Québec, 317 ; 408 ; 425.—Chapelle de Châteauvillain, 389.—Conversion par la sainte Vierge, 437.—Catalogue général du collège Germanique, 447.—Concile (7e) provincial de Québec, 445 ; 467.—Cardinal (S. Em. le) Taschereau, 468.—Circulaire de M. C. E. Legaré, V.-G. de Québec, 468.—Conseil municipal de Montréal et le cardinal Taschereau et l'archevêque de Montréal, 487.—Cardinaux (les nouveaux), 481.

D

Dimanches (1er, 3e, 4e, 6e) après l'Epiphanie, 28 ; 65 ; 84 ; 125.—Demetz (M.) fondateur de Meltray, 133.—Dimanche de la Sexagésime, 163.—Direction pratique pour le jubilé, 183 ; 203 ; 302 ; 329 ; 343 ; 383 ; 403.—Dimanches (2e, 3e, 4e) de Carême, 224 ; 245 ; 265.—Devoir (le) pascal, 283.—Divin (le) martyr, 302.—Dévotions privées pendant la semaine sainte, 308.—Dimanches (1er, 2e, 3e) après Pâques, 343 ; 367 ; 384.—Décision de la S. C. des Indulgences, 363.—Destruction de l'ancienne Rome, 369.—Défense (la) du Christ, 430.—Dimanche dans l'octave de l'Ascension, 443.

E

Erection de la confrérie de la sainte Face, 30.—Encyclique de Léon XIII, 131.—Eglise (l') catholique en Australie, 153.—Evêque (un) et les mères noires, 154.—Episcopat (l') Irlandais et M. Gladstone, 231.—Est-il permis à des chrétiens d'assister à un enterrement civil ? 290.—Exemple (l') d'un père, 339 ; 359.—Encyclique (l') *Immortale Dei* au Canada, 372.—Erection du diocèse de Montréal en archevêché, 467.

F

Franc-Maçonnerie (la) démasquée, 93 ; 211.—Femmes (trois) chrétiennes, 198.—Fête à l'île Dupas, 286.

G

Guerre (la) sociale, 274.

H

Homélie de Mgr de Montréal à Notre-Dame dans laquelle il parle d'un enterrement civil, 127.—Hiérarchie catholique en Angleterre, 153.—Horaire pour la nuit du jeudi saint, 310.

I

Incendie, Notre-Dame de Pitié menacée, 53.—Installation de l'archevêque de New-York, 209.—Italie, Allemagne, et le Vatican, 353.—Images religieuses, 392.

J

Jubilé de l'encyclique *Immortale Dei*, 90.—Jubilés (les trois), 130.—Jeanne d'Arc et Gounod, 136.—Jubilé (le) et les enfants, 267.—Jeanne d'Arc, sa vie, 438 ; 457 ; 479 ; 499.

TABLE DES MATIÈRES DU VII^E VOLUME.

L

LÉON XIII.—Encyclique annonçant le jubilé de 1886, 45.—Lettre aux évêques d'Angleterre, 51.—Discours au S. Collège, 63.—Lettre au prince de Bismark, 83.—Lettre aux évêques de Prusse, 103.—Allocution au consistoire, le 15 janvier, 123.—Discours au S. Collège, 2 mars, 243.—Discours aux prédicateurs du Carême, 263.—Discours aux pèlerins Hollandais, 488.

Lettre de M. de Bismark à S. S. Léon XIII, 119.—Loi ecclésiastique en Prusse, 249.—Lettre du cardinal Guibert au président de la République, 349.—Lettre à la sainte Vierge, 358.—Lettre des évêques des Etats-Unis, 427.—Lettre des Pères du 7^e concile provincial de Québec, 503.

M

Mandements de Mgr de Montréal, 4 ; 111.—Mandements de Mgr de Québec, 115 ; 128 ; 363.—Montagne de dollars, 79.—Mère (la) du curé, 98 ; 138 ; 158.—Médiation pontificale, 130.—Mission des Oblats à Colombo, 235 ; 253 ; 276 ; 318 ; 338.—Martyre de Jeanne d'Arc, 375.—Martyrs (les) d'aujourd'hui, 434 ; 455.

Mort de M. George A. Thibault, 129 ; du R. P. Tabaret, o. m. i., 192 ; de M. Marsolais SS., 227 ; de Mgr Jamot, 386 ; de M. Campion SS., 488.

N

Nominations ecclésiastiques, 148 ; 165 ; 226 ; 248 ; 268 ; 285 ; 370 ; 386 ; 405 ; 424.—Nom des Ablégats et des gardes-nobles, 463.

O

Ordinations, 10 ; 165 ; 345.

Orphelinat agricole de Notre-Dame des Treize-Pierres, 495.

P

Prime à nos abonnés, 23.—Protestation des cardinaux français, 151.—Porte (la) qu'ouvre le catéchisme, 155.—Propagation de la Foi en 1885, 167.—Prière (la), 239.—Patronne (une) pour les enfants de la première communion, 380 ; 399 ; 417.—Pacification religieuse en Prusse, 387.

Q

Questions liturgiques, 10 ; 27 ; 366 ; 423.—Quel est le plus sûr ? 331.

R

Réunion des membres de l'Adoration nocturne, 11.—Rapport de l'œuvre de l'Adoration nocturne, 34 ; 191.—Règles pour l'observation du carême, 190.—Rallions-nous, 252.—Religion et patriotisme, 279 ; 298.—Rameaux (les), 291.—Rétractation de M. H. des Houx, 390.—Réponse du cardinal Taschereau à l'adresse du clergé, 490.

S

Sire, 150.—Serviteur (un grand) du S. Sacrement au XI^e siècle, 171 ; 232 ; 296 ; 314 ; 334 ; 353 ; 393 ; 432 ; 453 ; 477.—Secours de Bon-Secours à New-York, 192.—Semaines religieuses de France et Mgr de Montréal, 290 ; 371.—Semaine sainte à Rome ; 313.—Saint-Siège (le) et la Prusse, 373.—Soirée (une) de Mgr Langalerie, 378.—Séparation de l'Eglise et de l'Etat, 412.—Supplice (le) de l'apostat, 431.—Séjour (Mgr de) et l'Eucharistie, 463.—Service (1^{er}) anniversaire de Mgr Bourget, 467.

T

Temps (le) de l'Epiphanie, 8 ; de la Septuagésime, 143 ; du Carême, 185.—Tombeau (le) des rois, 194.—Testament d'un enfant de treize ans, 378.—Trinité (T. S.), 484.

V

Visite pastorale à Notre-Dame, 118.—Visites pastorales de Mgr de Montréal, 268.—Voilement des croix, 291.

TABLE DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE VIII^e VOLUME.

A

Arrivée du garde-noble à Québec, 7.—Adresses à S. Grandeur Mgr de Montréal : de M. Colin au nom du clergé du diocèse, 27 ; de l'Université Laval, de l'Union Saint-Pierre, de la Saint-Jean-Baptiste, de l'Union Saint-Joseph, 44, 45 ; de l'Union des commis marchands, du conseil de ville de Saint-Henri, de la Saint-Vincent-de-Paul, 65.—Adresse du clergé à S. S. Léon XIII, 30.—Allocution de M. Maréchal, V.-G., à la distribution des prix de l'école du plateau, 31.—Arch-vêque (un), 38.—Anne (Ste), 63.—Arrivée de l'Ablégat à Québec, 65.—Archevêque (Mgr l') d'Ottawa à Wentworth, 72.—Art musical et religion, 217.—Aumônier (un) militaire français, 229.—Adoration nocturne, 287, 316.—Ambassade (l') de France près le Saint-Siège, 331.—Aumônerie militaire en Allemagne, 374.

B

Bizar de la Cathédrale : ouverture, adresse à Mgr de Montréal, allocutions de NN. SS. de Montréal et d'Ottawa, 187.—Bref à propos de la publication du troisième volume des œuvres de saint Thomas d'Aquin, 403.—Bûcherons (les) et l'Eglise, 447.

C

Cardinal (un) canadien, 45.—Congrès eucharistique de Toulouse, 71.—Cadeaux reçus par Mgr de Montréal, 95.—Cardinal (le) Guibert, 105 ; 131.—Chant (l') de l'Eglise, 113 ; 155 ; 235 ; 274 ; 314 ; 356 ; 416 — Changements ecclésiastiques, 144 ; 166.—Circulaires (extraits des), 72 ; 77, de Mgr de Montréal, 166 ; 267.—Changements ecclésiastiques, diocèse de Québec, 256 ; de Saint-Hyacinthe, 270 ; des Trois-Rivières, 270 ; de Nicolet, 287.—Cyclone (un) aux îles Fidji, 276.—Cœur (un grand), 355.—Concordat avec le Montenegro, 366.—Chapelle française à Londres, 411.—Circulaire de Mgr des Trois-Rivières, 425.—Congrès protestant, 457.

D

Discours de M. Maréchal, V.-G., à la clôture des cours de l'Université Laval, 8.—Décision de la S. C. de l'Inquisition sur la crémation, 103.—Dépêche (une première), 118.—Décret relatif au divorce, 232.—Division (nouvelle) des paroisses Notre-Dame et Saint-Jacques, 248.—Devoir du curé dans la question sociale, 371.—Dérive (la), 391.—Dimanche (2e) de l'Avent, 443.

E

Exposition de l'œuvre des Tabernacles, 5.—Elvire le Fer de la Motte, 138 ; 158 ; 179 ; 199 ; 218 ; 238 ; 258.—Exaltation de la sainte Croix, 203.—Exercices du Saint-Rosaire, 284.—Enfant (l') et le ciboire, 337.—Encyclique (l') aux évêques portugais, 387.—Eglise (l') canadienne aux États-Unis, 265.

F

Fêtes du 21 juin à Carthage, 52.—Fêtes (les) cardinalices à Québec, 66.—Fêtes de l'imposition du *Pallium* à Montréal, 85.—France, Chine et Saint-Siège, 125.—France (la) juive, 132.—Funérailles de S. Em. le cardinal Guibert, 149.—Fête à Sainte-Rose, 185.—Français (les) dans l'empire turc, 433.—Fort (le) de Jacques-Cartier, 446.

G

Guerre (la) sociale, 274.

H

Héros (les) de la charité, 108.—Hostie merveilleuse de Faverney, 317 ; 338.—Histoire d'un premier communiant guillotiné, 378.—Histoire d'un soldat, 418 ; 439.—Héroïcisme filial, 458 ; 479.

I

Investiture solennelle du cardinal Gibbons, 32.—Irlande (l') catholique, 192.—Intronisation de l'archevêque de Fribourg, 308.—Injures et pardon, 357.

TABLE DES MATIÈRES DU VIII^E VOLUME.

J

Jeanne d'Arc, 18 ; 58 ; 75 ; 100.—Jubilé de Léon XIII, 144.

K

Kulturkampf en France, 473.

L

LÉON XIII.—Allocution au consistoire du 7 juin, 3.—Bref érigeant Montréal en Archevêché, 83.—Lettre au cardinal Taschereau, 183.—Bref au supérieur de Saint-Sulpice, 203 ; 224.—Encyclique aux évêques Hongrois, 244.—Bref à la congrégation des jeunes gens de Nazareth, 305.—Bref au directeur de l'œuvre des écoles d'Orient, 323.—Encyclique aux évêques de Portugal, 343.—Bref au cardinal-vicaire, relatif au Saint-Rosaire, 423.—Bref aux signataires de l'adresse à l'occasion de l'Encyclique *Immortale Dei*, 463.

Lettre sur la discipline catholique, 129.—Leçon (ur. grande), 214.—Lettre du Nord-Ouest, 328.—Lettre des évêques d'Algérie, 373.—Ligue catholique contre l'alcoolisme, 398.—Lettre de Mgr O'Brien, archevêque d'Halifax, 406.—Loi scolaire en France, 408.

M

Mandement de Mgr de Montréal annonçant l'érection du diocèse en archevêché, 23.—Missionnaire (un) catholique, 53.—Mandement de l'archevêque de Paris, 107.—Maîtrises (les) 116.—Martyrs en Cochinchine, 154.—Mandement de S. Em. le cardinal Taschereau, au sujet de l'Université Laval, 486.

Mort de S. Em. le cardinal Guibert, 69 ; de l'abbé Picard, 104 ; de Mgr l'évêque de Metz, 191 ; de S. Em. le cardinal Gori-Merosi, 283 ; de M. Jasmin, curé de Beauharnois, 352 ; de M. Bonnissant, SS., 404 ; du R. P. Provost, o. m. i., 446 ; du R. P. Martin, S. J., 464.

N

Nominations ecclésiastiques : 104 ; 125 ; 145 ; 165 ; 205 ; 226 ; 247 ; 284 ; 354 ; 384 ; 464 ; 505.—Nouvelles religieuses : 172 ; 212 ; 232 ; 272 ; 292 ; 334 ; 352 ; 367 ; 394 ; 413 ; 434 ; 499.—Noël, 483 ; 503.

O

Ordinations : 10 ; 165 ; 345 ; 319 ; 325 ; 464 ; 485 ; 505.—Orphelinats agricoles en Egypte, 270.—Oraison funèbre de S. Em. le cardinal Guibert, 451 ; 466 ; 491 ; 507.—Ordination, diocèse de Québec.

P

Pallium (le), 48.—Proclamation du maire de Montréal, 80.—Petites Sœurs des pauvres à Rome, 237.—Prières à dire après les messes basses, 243.—Pensons à nos morts, 363.

R

Rose (la) d'or, 43.—Renaissance religieuse en France, 299.—Ravignan (R.P.) et le secret de la confession, 297.—Retraite jubilaire des dames à Notre-Dame et à Saint-Jacques, 466.

S

Saint-Siège (le) et le Portugal, 148.—Saint-Siège (le), la France et la Chine, 168 ; 258 ; 330.—Sœurs (les) du Bon-Pasteur, 384.—Sacré du premier évêque du Congo français, 409.—Service funèbre par S. Em. le cardinal Guibert, 449.—Sabots (les) de Noël, 513.

V

Vestiaire (le) de Notre-Dame, 248.—Vocations sacerdotales, 368.—Visite du roi d'Annam au séminaire d'Ann-ninh, 376.—Vierge (une) indienne, 397.—Vocations religieuses, 429.

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XII, 46

PRIONS POUR NOS MORTS

Marie Lavoie, ép. Houle.—Modeste Paquette.—Georges McGlin.—E. Poitras, ép. Gaudreau.—J. Quintal, ve Asselin.—E. A. Bouthiller, ve de Rocheblave.—P. E. Plante.—Mary Mooney, ép. Manning.—H. Garceau — D. Leduc, ép. F.-X. Decarie.—J. Cerat.—V. Dufresne, ép. St-Cyr.—J. Dufley.—J. M. Grath.—F.-X. Charette.—E. Rinfret, ve J. Caron.—A. Lalonde, ép. T. Montpetit.—Hermine Mondou.—A. Thibault.—E. Tournon, ép. Robitaille.—T. Ryan.—Sophie Chaussé.—O. Dominique.—Angela Bouvendi.

DE PROFUNDIS.

MAGASIN DU SACRE-CŒUR DE SAULNIERS FRÈRE & CIE

(SUCCESEURS DE L. E. DESMARAIS)

IMPORTATEURS D'ORNEMENTS ET BRONZES D'ÉGLISES

VÊTEMENTS SACERDOTAUX ET VASES SACRÉS

ASSORTIMENT COMPLET D'IMAGERIE RELIGIEUSE

CHAPELETS, MÉDAILLES ET CRUCIFIX

BANNIÈRES, MERINOS A SOUTANES, SAY NOIR,
HUILE D'OLIVE, CIERGES, ETC., ETC.

Toutes les commandes par la malle ou autrement sont remplies avec ponctualité et promptitude.

Messieurs du clergé et les communautés religieuses sont priés de bien vouloir faire une visite à notre assortiment qui est absolument au complet.

1628 RUE NOTRE-DAME 1628

MONTREAL.

PENTURES A RESSORT DE GEER
employées dans plus de trente églises
et dans un plus grand nombre d'édifices publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENÊTRE

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

BEAUCHAMP & BÉTOURNAY

SAISON D'ÉTÉ. Assortiment complet et varié d'étoffes à robes des plus jolies, et des meilleures fabriques. **CACHEMIRE**s en très grande variété.

REDUCTION EXTRAORDINAIRE, dans les prix.

13^e SPÉCIALITÉS D'ÉTOFFES, pour les communautés religieuses et les pensionnats.

677 RUE SAINTE-CATHERINE MONTREAL



MEARS & STAINBANK

LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL
22 RUE ST-NICOLAS, Montreal

AGENTS AUSSI POUR

THE JONES BELL FOUR DRY CO.
-ROY NEW-YORK

BRITTON & BRUNET

PLOMBIERS

Poseurs d'Appareils à Gaz

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR
TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL
COMMANDES EXECUTEES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

JOS. CHS. VAILLANCOURT
Menuisier & Charpentier
45 PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL,

Ouvrages de toutes sortes, en bois
et en peinture,

A BAS PRIX

AUX MESSIEURS DU CLERGE ET AUTRES.

ÉTABLI EN 1850

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint-Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée avec
soin. Première qualité de drogues et matières
chimiques.

ARTHUR SIMARD

— DOREUR ET MANUFACTURIER DE —

MOULURES POUR CADRES.

Marchand de Gravures sur acier, Chromos, etc. Un magnifique assortiment de miroirs dans tous les prix.

SPECIALITE

ENGADREMENT DE CHEMINS DE CROIX

— ET —

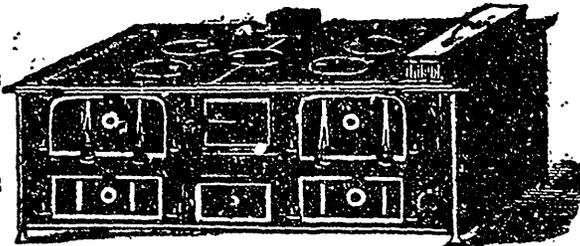
DECORATIONS POUR EGLISES

Atelier : ECOLE DE REFORME, RUE MIGNONNE

Magasin : No. 1662 RUE NOTRE-DAME, Montreal.

POELES de CUISINE FRANÇAIS en fer forgé.

LES
MEILLEURS
SUR LE
MARCHÉ
Adoptés



et approu-
vé par
un grand
nombre de
Pension-
nats, de
Couvents,
d'Hospit-
ces et
d'Hôtels.

F. FROIDEVAUX

No. 264, RUE SAINT-LAURENT, No. 264

Posage d'Appareils de chauffage, pour Édifices publics et particuliers.

OUVRAGE GARANTI

COMMANDES EXÉCUTÉES AVEC SOIN ET PROMPTITUDE—PRIX RAISONNABLES



POUR LAMPES DE SANCTUAIRES.

DECLAIRAGE POUR ETABLISSEMENTS PUBLICS, PENSIONNATS COLLEGES.
Pureté garantie.

DE TOUTES SORTES POUR L'INDUSTRIE.

ESSENCES ET PARFUMS, PRODUITS CHIMIQUES.

L. E. MORIN, Jr. 14 Rue St-Thérèse, Montréal.

PEPIN & BOIRE

FACTEURS D'ORGUES D'EGLISE ET DE SALON

No. 605 Rue Sanguinet, Montréal.

30 ANS D'EXPERIENCE CHEZ MM. S. R. WERREN & FILS,

TORONTO

Satisfaction garantie et conditions faciles. Réparation et accordage exécutés promptement et à bas prix

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie
pour les Eglises, Chapelles & Couvents, pour
les sculptures, etc. Service prompt

HURTEAU & FRERE,

92 Rue SANGUINET. MONTREAL

RECOMPENSE ! DE \$10 a \$50,
à toute personne qui nous in-
formera de quelque vacance

d'instituteurs dans les écoles ou de demandes. Pas de trouble ni de
dépense. Adresser un timbre pour circulaire à

L'AGENCE DES ECOLES, CHICAGO,
183 South Clarke St.

N. B. Nous avons besoin de toutes sortes d'instituteurs pour les écoles et les familles.

ORGUES--HARMONIUMS DOMINION

—FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.—

PAR LA

COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION, BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des Eglises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue; ga utis pour 5 ans et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SUAVITÉ DE SON les meilleurs instruments de fabrique étrangère. Les plus éminents Organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums "DOMINION".

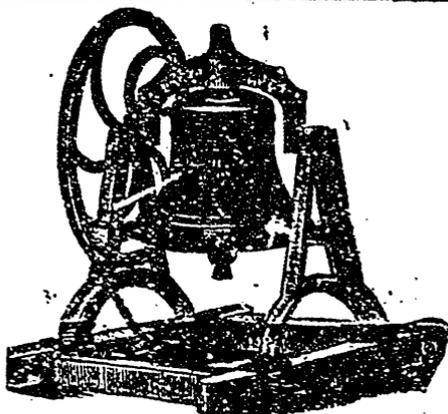
Satisfaction garantie et conditions faciles

Toujours en magasins, L'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA
Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE

Agent général pour la province de Québec.

1676 RUE NOTRE-DAME, Montréal.



FONDERIE CANADIENNE CLOCHES

POUR EGLISES COLLEGES ET COUVRETS

Seules ou en Carillons
AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

A meilleur marche et de meilleure
qualité que les cloches anglaises
ou américaines.

Fournitures pour intérieur
des églises.

Appareils de chauffage d'après les
meilleures systèmes.

E.CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.

UNE SPÉCIALITÉ

MESSIEURS LES ECONOMES FERONT BIEN DE VISITER

LES

—NOUVEAUX MARCHÉS A BEURRE—

DE

J. B. RICHER

POUR LEURS PROVISIONS D'AUTOMNE

MARCHÉ CENTRE

468½ Rue LAGAUCHETIERE, 468½

SECOURSABLE AU MARCHÉ ST ANTOINE, RUE LAMONTAGNE, MONTRÉAL.

